



Vous maîtrisez des compétences du métier d'

MECANICIEN/MECANICIENNE D'ENTRETIEN INDUSTRIEL

Faites-les reconnaître dans un Centre de validation !

Après la réussite d'une épreuve de validation (mise en situation professionnelle), vos compétences seront reconnues officiellement par la Région wallonne, la Communauté française et la Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale.

Obtenez alors un ou plusieurs Titre(s) de compétence associé(s) au métier de mécanicien(ne) d'entretien industriel.

Le Titre de compétence est un document officiel qui atteste de votre maîtrise d'une partie de métier.

Vous pouvez l'utiliser pour augmenter vos chances de décrocher un job et pour accéder plus facilement à des formations.

Qu'est-ce que le métier "Mécanicien(ne) d'entretien industriel" ?

Appellations associées

- Mécanicien de maintenance
- Dépanneur mécanicien

Définition du métier Dans le cadre du maintien en état d'une structure pluritechnologique, le mécanicien d'entretien assure le suivi et la maintenance corrective et préventive d'ensembles et sous-ensembles mécaniques, hydrauliques et pneumatiques. Il exécute des travaux de maintenance, de dépose, de pose, de réglage, de réparation et de remise en service. Il intervient à partir d'instructions précises, d'informations de l'utilisateur et de dossiers techniques machines. Sous la responsabilité de son supérieur hiérarchique, il doit pouvoir assumer de manière autonome les différentes tâches inhérentes à son métier.

Comment obtenir un Titre de compétence ?

Pour faire valider vos compétences et obtenir un Titre de compétence, il vous faut réussir une épreuve de validation (mise en situation professionnelle).

Celle-ci est gratuite moyennant la demande et l'inscription préalable auprès du Centre de validation.

Qui peut se présenter à ces épreuves de validation ?

Toute personne (H/F) à partir de 18 ans, quelle que soit la manière dont elle a acquis ses compétences.

Titres disponibles

Intervenir sur un ensemble pluritechnologique et en cas de dysfonctionnement, participer à la pose d'un diagnostic



Quelles compétences seront vérifiées lors de l'épreuve ?

Surveiller les paramètres liés aux organes mécaniques, pneumatiques et hydrauliques

- Contrôler physiquement l'état et le réglage des organes mécaniques
- Contrôler les paramètres liés aux équipements
- Agir sur les organes de réglage
- Respecter les règles de sécurité et d'hygiène individuelles et collectives

Participer à la pose du diagnostic d'un état de dysfonctionnement

- Collecter les éléments suspects
- Tester les hypothèses des causes du dysfonctionnement
- Déterminer les éléments défectueux
- Relever les caractéristiques de(s) l'élément(s) défectueux
- Respecter les règles de sécurité et d'hygiène individuelles et collectives

Sur base de quels critères le jury jugera-t-il votre travail ?

- Consignes respectées
- Système en fonctionnement normal
- Relevé exhaustif des symptômes de dysfonctionnement
- Démarches d'analyse de diagnostic cohérentes
- Repérage précis de l'élément défectueux
- Règles de sécurité et d'hygiène individuelles et collectives respectées

Durée de l'épreuve

La durée de l'épreuve de validation est fixée à 4 heures maximum.

Réaliser un entretien préventif et la remise en état d'organes mécaniques, hydrauliques et pneumatiques

Quelles compétences seront vérifiées lors de l'épreuve ?

Réaliser la dépose, la réparation ou le remplacement, la pose et la remise en service des organes mécaniques, hydrauliques et pneumatiques défectueux



- Démontez le ou les organes défectueux
- Respectez les séquences, les procédures, les plans
- Reconditionnez la ou les pièce(s) défectueuses
- Remplacez la ou les pièce(s) défectueuses
- Remontez le ou les différents organes
- Effectuez les réglages
- Contrôlez le fonctionnement des différents organes
- Rédigez un compte rendu de son intervention
- Respectez les règles de sécurité et d'hygiène individuelles et collectives
- Respectez les règles liées au respect de l'environnement

Réaliser l'entretien préventif d'organes mécaniques, hydrauliques et pneumatiques

- Contrôlez le fonctionnement des différents organes
- Rédigez un compte rendu de son intervention
- Respectez les règles de sécurité et d'hygiène individuelles et collectives
- Respectez les règles liées au respect de l'environnement

Sur base de quels critères le jury jugera-t-il votre travail ?

- Le montage et le remontage sont cohérents
- Les éléments sont correctement identifiés
- Les spécifications sont respectées
- L'ensemble est fonctionnel
- Les règles de sécurité et d'hygiène individuelles et collectives sont respectées

Durée de l'épreuve

La durée de l'épreuve de validation est fixée à 4 heures maximum.

Plus d'informations ?

Renseignez-vous !

En Région wallonne auprès d'un Carrefour Emploi Formation

- Carrefour Emploi Formation d'Arlon T. 063 67 03 32



- Carrefour Emploi Formation de Charleroi T. 071 23 05 03
- Carrefour Emploi Formation de Huy T. 085 27 41 31
- Carrefour Emploi Formation de La Louvière T. 064 23 90 50
- Carrefour Emploi Formation de Marche-en-Famenne Tél 084 24 58 61
- Carrefour Emploi Formation de Liège T. 04 254 57 42
- Carrefour Emploi Formation de Mons T. 065 38 21 00
- Carrefour Emploi Formation de Mouscron T. 056 85 51 50
- Carrefour Emploi Formation de Namur T. 081 48 67 07
- Carrefour Emploi Formation de Brabant Wallon T. 067/ 88 42 40
- Carrefour Emploi Formation de Tournai T. 069 88 11 00
- Carrefour Emploi Formation de Verviers T. 087 59 03 00

N° vert du Forem : 0800/93 947

www.leforem.be

En Région bruxelloise auprès de Bruxelles Formation Carrefour

T. 0800 555 66

Vous souhaitez vous inscrire en tant que candidat ?

Vous connaissez suffisamment le métier de Mécanicien(ne) d'entretien industriel ainsi que ses exigences.

Vous disposez d'assez d'informations sur la manière dont vos compétences vont être évaluées.

Prenez rendez-vous !

Aux Centres de validation de :

- Centre de compétence Technocampus - 071 91 94 78
- Centre de compétence Technifutur - 04 382 45 34
- Centre de validation des compétences de l'EPS de Liège - 0472/63.06.24

